

## ESTRÉES-SAINT-DENIS

## A. — ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-DENIS

Ecclesia Sancti Dionysii de Stratis

LXIII

*Fondation de Simon Havet (xvi<sup>e</sup> s.).*

CY GIST HON[N]ESTE P[ER]SON[N]E SIMON HAVET, ARCHER  
 D'ORDON[N]ANCE DU ROY N[OST]RE SIRE, SOUBZ LA CHARGE  
 MONS<sup>r</sup> L'ADMIRAL BRION, LEQ[UE]L A DON[N]É ET AULMONÉ  
 A CESTE ÉGL[IS]E D'ESTRÉE-S<sup>t</sup>-DENIS LA SO[MM]E DE VINGT SOLZ  
 T[OURNOI]Z, A PRE[N]DRE SUR LA MAISON ET HÉRITAIGE OU DE-  
 MEURE A P[RE]SENT GUILLA[UM]E PRÉVOST, TOUSSAINE  
 PREVOST FRÈRE ET SCEUR, EN LA RUE DE LA BORNE, A  
 LA CHARGE DE DIRE ET CHA[N]TER PAR LE CURÉ OU  
 CHAPPELLAIN ET CLERC DE LA DICTE ESGLI[S]E DEVA[N]T  
 LA CHAPPELLE DE LA Co[N]CEPTION N[OST]RE-DAME UNE  
 ANTHAINE QUI SE COM[M]ENCE *Tota pulchra es* ET  
*De profu[n]dis* ET ORAISON DES TRESPASSEZ TOUS  
 LES DIME[N]CHES ET IOURS DE FESTES DE L'AN APRÈS  
 LA MESSE PAROCHIALE. PRIEZ DIEU PO<sup>r</sup> LUY.

Cette inscription en caractères gothiques est gravée sur une pierre  
 fixée au mur dans la nef latérale du côté de l'Évangile.

LXIV

*Erection de la Confrérie du T. S. Rosaire.*

M

L'AN DE N. S. J. C. 1897, LE 5 DÉCEMBRE,  
 LA CONFRÉRIE DU T. S. ROSAIRE  
 A ÉTÉ ÉRIGÉE DANS CETTE ÉGLISE D'ESTRÉES-S<sup>t</sup>-DENIS  
 PAR LE R. P. ANDRÉ PY  
 DE L'ORDRE DES F<sup>r</sup> PRÊCHEURS DU COUVENT D'AMIENS  
 EN VERTU DES POUVOIRS ACCORDÉS  
 PAR LE R<sup>me</sup> P. ANDRÉ FRÜHWIRTH  
 MAITRE G<sup>al</sup> DUDIT ORDRE A ROME.  
 LE DIPLÔME D'AGRÉGATION  
 EST TRANSCRIT DANS LE REGISTRE DE LA CONFRÉRIE  
 AVEC L'ACTE AUTHENTIQUE D'ÉRECTION.  
 L. PIHAN, CHAN<sup>ce</sup> CURÉ-DOYEN.

Pierre fixée au mur près de l'autel de la Sainte-Vierge.

## LXV

*Grosse cloche (1841).*

L'AN 1841, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M<sup>gr</sup> PIERRE-MARIE COTTRET, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS, EN PRÉSENCE DE M<sup>r</sup> JOSEPH-MARIE-F<sup>s</sup> LEGRY,

☞ CURÉ-DOYEN D'ESTRÉES-S<sup>t</sup>-DENIS, ET NOMMÉE MARIE-DÉSIRÉE-JOSÉPHINE, PAR M<sup>r</sup> JOSEPH-REMY CASSAN, NOTAIRE ET MAIRE, ET PAR D<sup>me</sup>

☞ MARIE-LOUISE-AIMABLE-DÉSIRÉE FOLLET, ÉPOUSE DE M<sup>r</sup> LAURENT DELAHAYE, NÉG<sup>t</sup>. ☞ MM. MASSY HENRI-PARFAIT, JUGE DE PAIX.

☞ PRAQUIN LOUIS N<sup>s</sup>, PROP<sup>re</sup>. ☞ PRÉVOST L<sup>s</sup> FRÉDÉRIC, DUMEIGE N<sup>s</sup> ET QUENTIER JUSTIN, CONSEILLERS DE LA FABRIQUE. ☞

Cavillier, fondeur à Carrépuits.

Les lettres J M L F entrelacées, initiales de M. Legry.

Cette cloche pèse 722 kil. 500.

## LXVI

*Moyenne cloche (1841).*

L'AN 1841, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M<sup>gr</sup> PIERRE-MARIE COTTRET, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS, ASSISTÉ DE M<sup>r</sup> JOSEPH-MARIE LEGRY, CURÉ-DOYEN

☞ D'ESTRÉES-S<sup>t</sup>-DENIS, ET NOMMÉE ANTOINETTE-ALEXANDRINE, PAR M<sup>r</sup> ALEXANDRE-FRÉDÉRIC CARON, RECEVEUR DE L'ENREG[ISTREMEN]T ET DES

☞ DOMAINES, ET D<sup>me</sup> MARIE-FRANÇOISE-ANTOINETTE WILQUIN, ÉPOUSE DE M. J<sup>h</sup>-REMY CASSAN, NOTAIRE ET MAIRE. ☞ MM. MASSY PARFAIT,

☞ JUGE DE PAIX. ☞ PRAQUIN L<sup>s</sup> N<sup>s</sup>, PROP<sup>re</sup>. ☞ PRÉVOST L<sup>s</sup>, DUMEIGE N<sup>s</sup> ET QUENTIER JUSTIN, CONS<sup>l</sup>rs DE LA FABRIQUE. ☞

Cavillier, fondeur à Carrépuits.

Les lettres J M F L entrelacées. La Sainte-Vierge avec l'Enfant Jésus.

Cette cloche pèse 523 kil.

## LXVII

*Petite cloche ancienne (1841).*

L'AN 1841, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M<sup>gr</sup> P<sup>re</sup> MARIE COTTRET, ÉVÊQUE DE BEAUVAIS, ASS<sup>té</sup> DE M<sup>r</sup> J<sup>h</sup> MARIE LEGRY, CURÉ-DOYEN D'ESTRÉES-S<sup>t</sup>-DENIS, ET NOMMÉE SPÉCIEUSE-NORBERTINE PAR M<sup>r</sup> NORBERT BULTÉ, PROP<sup>re</sup> CULTIV<sup>r</sup>, ET DAME SPÉCIEUSE BARÉ, SON ÉPOUSE. MM. MASSY

PARFAIT, JUGE DE PAIX, CASSAN J<sup>ph</sup>, NOTAIRE ET MAIRE, PRAQUIN L<sup>s</sup>,  
 PROP<sup>rs</sup>, PRÉVOT L<sup>s</sup>, DUMEIGE N<sup>s</sup> ET QUENTIER JUSTIN, CONSEILL<sup>rs</sup> DE LA  
 FABRIQUE.

Son poids était de 382 kil. 500.

LXVIII

*Petite cloche actuelle (1889).*

J'AI ÉTÉ REFONDUE L'AN 1889 PAR LES SOINS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE D'ESTRÉES-S'-DENIS, M. LOUIS F. LEFÈVRE ÉTANT  
 MAIRE, ET BÉNITE PAR M. L'ABBÉ PHILIPPET, ARCHIPRÊTRE DE  
 COMPIÈGNE, CURÉ DE SAINT-JACQUES, ASSISTÉ DE M. L'ABBÉ MARTEL,  
 CURÉ-DOYEN D'ESTRÉES. J'AI ÉTÉ NOMMÉE ANATOLIE-HENRIETTE-  
 AUGUSTINE-MARIA-EUGÉNIE PAR M. ANATOLE-AUGUSTE LANGLOIS,  
 CONSEILLER GÉNÉRAL, MON PARRAIN, ET M<sup>me</sup> MARIA-EUGÉNIE-  
 HENRIETTE BULLOT, ÉPOUSE DE M. HONGRE, CONSEILLER D'ARR<sup>s</sup>, MA  
 MARRAINE.

Cavillier, fondeur à Carrépuits.

Sainte martyre, tenant de la droite une épée la pointe en l'air et de  
 la gauche une palme ; deux saints dont un ermite.

B. — CIMETIÈRE

LXIX

*Le grand calvaire.*

Il porte à sa base :

SOUVENIR  
 DE  
 LA VISITE PASTORALE  
 25 AVRIL 1856.

LXX

*Tombe de M. le chanoine Martel*

*au pied du calvaire du cimetière.*

ICI REPOSE  
 ATTENDANT LA RÉSURRECTION  
 LE CORPS DE  
 M<sup>re</sup> LOUIS-ÉLIE MARTEL,

CHANOINE H<sup>c</sup> DE BEAUVAIS,  
 CURÉ-DOYEN D'ESTRÉES-S<sup>t</sup>-DENIS,  
 DÉCÉDÉ LE 7 AOUT 1894,  
 DANS SA 58<sup>e</sup> ANNÉE.

*Dilectus Deo et hominibus.*

Le chanoine Martel, né en 1836, ordonné prêtre en 1862, curé de Thibivillers de 1862 à 1873, de Liancourt-Saint-Pierre de 1873 à 1881, doyen de Froissy de 1881 à 1889, a succédé en qualité de doyen d'Estrées-Saint-Denis au chanoine Charles-Alexandre Budin, décédé le 9 avril 1889.

LXXI

*Tombe de M. l'abbé Levoire.*

CI-GIT

JEAN-BAPTISTE LEVOIR, (*sic*)  
 NÉ EN 1757, PRÊTRE, CURÉ  
 DE CETTE PAROISSE DEPUIS 1804,  
 DÉCÉDÉ EN L'AN 1815,  
 LE SEIZE MAI.

*Priez Dieu pour son âme.*

REQUIESCAT IN PACE.

M. Jean-Baptiste Levoire est né le 8 mai 1757, sur la paroisse Saint-Jacques d'Amiens, du mariage légitime de Jean-Baptiste Levoire et de Marie-Elisabeth Driencourt.

Par son testament dicté à Maître Maréchal, notaire à Estrées-Saint-Denis, le 30 avril 1815, il a laissé à l'église d'Estrées la maison qui sert encore actuellement de presbytère :

« Voulant, dit-il, prouver aux habitants de la commune dudit Estrées, l'attachement que je leur porte, je donne et lègue auxdits habitants en la personne de leur maire, la maison ci-devant presbytère, bâtiments, cour, jardin, circonstances et dépendances d'icelle, située audit Estrées, proche de l'église et formant mon habitation actuelle, comme l'ayant acquise de M. Scellier, mon prédécesseur, pour les dits habitants en demeurer propriétaire incommutable à compter de mon décès aux charges suivantes . . . . . »

6° Je veux aussi que cette maison, par moi abandonnée à mes habitants, soit toujours destinée à former l'habitation des ecclésiastiques qui me succéderont et qu'elle n'ait jamais d'autre destination ».

La tombe de M. Levoire, placée à l'entrée du cimetière d'Estrées, à gauche, a malheureusement disparu de ce cimetière dans le rema-

niement qui en a été fait sous l'administration de M. Havy, maire. M. le chanoine Pihan, curé-doyen, en a rapporté la pierre dans le vestibule de la sacristie.

Le prêtre que M. Levoire appelle son prédécesseur est Jean-Louis Scellier, ancien vicaire du Grand-Fresnoy, élu curé d'Estrées-Saint-Denis, le dimanche 8 mai 1791, à l'assemblée tenue dans l'église Saint-Jacques de Compiègne, sous la présidence de M. Nicolas Desboves, curé de Saint-Jacques. Son nom figure parmi les curés de Canly en 1804. Il fut ensuite curé du Grand-Fresnoy de 1811 à 1814.

## LXXII

*Famille Roguier-Lucas.*

DANS L'ATTENTE DE LA RÉSURRECTION  
ICI REPOSENT LES CORPS DE

ROGUIER LOUIS-JOSEPH 1806 - 1881.	ROGUIER JULES-CASIMIR 1842 - 1858.
LUCAS JOSÉPHINE-MARIE 1810 - 1880.	MESSIRE VICTOR-BERNARDIN ROGUIER PRÊTRE EN RETRAITE <sup>1</sup> 1839 - 1910.
ROGUIER FÉLICIE-JOSÉPHINE 1832 - 1839.	

*REQUIESCAT IN PACE.*

1. Né à Estrées-Saint-Denis le 20 mai 1839, ordonné prêtre en 1865, il fut curé de Sarron depuis le 3 mai 1865 jusqu'en 1891, et de Coivrel de 1891 à 1907. Il est mort à Estrées-Saint-Denis le 27 août 1910. La sépulture où il repose est celle qu'il avait préparée pour son père, sa mère et ses frère et sœur.

## LXXIII

*Sépulture du commandant Hennon  
dans une chapelle funéraire au cimetière.*

NICOLAS-AUGUSTE HENNON,  
COMMANDANT EN RETRAITE,  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,  
DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE D'ITALIE  
ET DE LA MÉDAILLE COLONIALE (ALGÉRIE),  
NÉ A TRICOT LE 23 JANVIER 1835,  
DÉCÉDÉ A COMPIÈGNE  
LE 23 JANVIER 1900.

*PRIEZ DIEU POUR LUI.*

## LXXIV

*Sépulture Barféty-Caron.*

†	†	†
A MON PÈRE, EMILE JOSEPH BARFÉTY, RECEVEUR DE L'ENREGISTREMENT, DÉCÉDÉ A ESTRÉES-S'-DENIS, LE 1 <sup>er</sup> AVRIL 1895, DANS SA 62 <sup>e</sup> ANNÉE.	QUOS DEUS JUNXIT MORS NON SEPARAVIT.  MDCCCLXVII MDCCCXCV.  ( <i>Deux mains unies</i> )	A MA MÈRE, MARIE ELISABETH CARON, EPOUSE DE EMILE JOSEPH BARFÉTY, DÉCÉDÉE A ESTRÉES-S'-DENIS, LE 2 AVRIL 1895, DANS SA 56 <sup>e</sup> ANNÉE.
— REQUIESCAT IN PACE		— REQUIESCAT IN PACE

\* \* \*  
La Caisse d'Épargne d'Estrées-S'-Denis  
à Monsieur Barféty, son principal fondateur,  
en reconnaissance des services exceptionnels qu'il lui a rendus.  
\* \* \*

## LXXV

*Sépulture Bulin-Wiart.*

CI-GIT	ICI
LE CORPS D'AURORE FÉLICITÉ WIARD FEMME D'AUGUSTE ALEXANDRE BULIN AGÉE DE 47 ANS, DÉCÉDÉE LE 21 MARS 1866.	REPOSENT LES RESTES MORTEL ( <i>sic</i> ) DE BULIN ALFRED, ÉLEVÉ AU SÉMINAIRE DE NOYON, FILS D'A <sup>dre</sup> BULIN ET DE FEUX ( <i>sic</i> ) A <sup>re</sup> F <sup>ie</sup> WIART, DÉCÉDÉ LE 7 JANVIER 1871, DANS SA 19 <sup>ème</sup> ANNÉE.
Le bien qu'on fait sur la terre Nous ouvre le chemin des cieux. Celle que couvre cette pierre Doit être au séjour des heureux.	Des vertus à la jeunesse Il a donné l'exemple. Il laisse un père en deuil et des amis qui le regrettent.
REGRETTÉE DE SON MARI ET DE SON ENFANT BIEN AIMÉ.	PRIONS POUR LUI.
REQ <sup>UES</sup> CAT IN PACE.	

Cette sépulture a disparu dans le remaniement du cimetière, sous l'administration de M. Havy, en 1907.

## LXXVI

*Sépulture de la Famille Tenailon-Dervillé.*

A LA MÉMOIRE  
 DE M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> DERVILLÉ  
 NÉE FLORENTINE DEBEAUPUIS  
 DÉCÉDÉE MUNIE DES SACREMENTS  
 DE NOTRE MÈRE LA SAINTE EGLISE  
 LE 27 JUIN 1877  
 DANS SA 86<sup>e</sup> ANNÉE.

—  
 Dieu l'a faite sainte par sa foi,  
 sa douceur. Elle mourut laissant aux siens  
 un grand exemple de courage et de vertu.  
*Eccles.*

—  
 Sa récompense sera grande, parce que  
 Dieu l'a éprouvée par la souffrance  
 et l'a trouvée digne de Lui.  
*Sagesse, ch. III, v. 5.*

—  
 Nous l'avons aimée, ne la délaissions pas  
 que nous l'ayons introduite par nos prières  
 dans les tabernacles éternels.  
*S<sup>t</sup> Ambroise.*

—  
 Doux cœur de Jésus, soyez mon amour.  
*300 J<sup>s</sup> d'Ind.*

—  
 Doux cœur de Marie, soyez mon refuge.  
*300 J<sup>s</sup> d'Ind.*

—  
 DE PROFUNDIS.

## LXXVII

ADVENIAT REGNUM TUUM

(Un ostensor avec épis de blé et raisins en grappes entre les rayons et la lunule).

A LA MÉMOIRE  
 DU RÉVÉREND PÈRE ALPHONSE-MARIE TENAILLON  
 RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DES PRÊTRES DU TRÈS S<sup>t</sup> SACREMENT  
 DÉCÉDÉ MUNI DES SACREMENTS DE NOTRE MÈRE LA S<sup>te</sup> EGLISE  
 LE 11 JUIN 1875 DANS SA 31<sup>me</sup> ANNÉE  
 LA 7<sup>me</sup> DE SA PROFESSION RELIGIEUSE.

Celui qui est le gardien de son Seigneur sera glorifié.  
*Prov. XXXII.*

Je veux, ô mon Père, dit J. C., que là où Je suis  
là aussi soit mon ministre.  
*Office du commun d'un martyr.*

Telle est la volonté de mon Père qui m'a envoyé que  
Celui qui voit le Fils et qui croit en Lui ait la vie éternelle  
et Je le ressusciterai au dernier jour.  
*S<sup>t</sup> Jean, XI, 40.*

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.  
*Indulg. de 7 ans et 7 quarant.*

~~~~~  
LXXVIII

A LA MÉMOIRE  
DE CHARLES-ANGE-MARIE TENAILLON  
DÉCÉDÉ MUNI DES SACREMENTS DE NOTRE MÈRE LA S<sup>te</sup> EGLISE  
LE 31 JUILLET 1887, DANS SA 76<sup>e</sup> ANNÉE.

Consolez-vous, mes bien aimés,  
en considérant le repos où je suis entré  
car Dieu a terminé mes souffrances.  
*Eccli.*

Mon âme vivra dans le Seigneur  
et mes enfants le serviront sur la terre.  
*Ps. XXI.*

Doux cœur de Jésus, soyez mon amour.  
*300 J<sup>s</sup> d'Ind.*

Doux cœur de Marie, soyez mon refuge.  
*300 J<sup>s</sup> d'Ind.*

~~~~~  
DE PROFUNDIS.

LXXIX

Une hostie  rayonnante  
au milieu d'un arrangement des attributs eucharistiques.

Au-dessus, dans le phylactère :  
*Le Saint Sacrement ou la Mort.*

A LA MÉMOIRE  
DE M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> TENAILLON, NÉE ANNE-EULALIE DERVILLÉ,  
DÉCÉDÉE MUNIE DES SACREMENTS DE NOTRE MÈRE LA S<sup>te</sup> EGLISE  
LE 3 JANVIER 1898, DANS SA 79<sup>ème</sup> ANNÉE.



Heureuse l'âme qui sait trouver Jésus  
en l'Eucharistie  
et en l'Eucharistie toutes choses.

*T. R. P. Eymard.*

La servante de Celle  
qui s'est appelée la Servante du Seigneur.  
*Sa devise.*

Doux cœur de Jésus, soyez mon amour.  
*300 J<sup>s</sup> d'Ind.*

Doux cœur de Marie, soyez mon refuge.  
*300 J<sup>s</sup> d'Ind.*

DE PROFUNDIS.

LXXX

*Tombe de M. l'abbé Tenaillon.*

En tête un calice surmonté de l'hostie et une étoile.  
A l'entour sont enroulés des branches de vigne et des épis de blé.

A LA MÉMOIRE  
DE M<sup>r</sup> CHARLES TENAILLON, PRÊTRE,  
ENDORMI DANS LA PAIX DU SEIGNEUR  
LE 27 JANVIER 1903, DANS SA 55<sup>e</sup> ANNÉE.

La charité et la paix qui étaient sa vie  
répandaient un doux parfum autour de lui.  
*S<sup>t</sup> Jérôme.*

Bienheureux qui a l'intelligence du pauvre  
et du malheureux : aux jours mauvais  
Dieu le délivrera.

*Ps. XI, 2.*

Que Dieu lui rende tout le bien qu'il a fait.

*Ruth II, 12.*

*Pie Jesu Domine, dona ei requiem sempiternam.*

M. l'abbé Charles-Jean-Baptiste Tenaillon a été longtemps vicaire à Levallois-Perret. Il venait de prendre sa retraite, pour raison de santé, lorsqu'il est décédé à Garches (Seine-et-Oise).

## LXXXI

CHARLES DERVILLÉ  
 NÉ A HEILLES (OISE)  
 LE 28 NOVEMBRE 1787  
 DÉCÉDÉ A ESTRÉES-S'-DENIS  
 LE 27 MAI 1872.

Charles Dervillé est le grand-père de M. Stéphane Dervillé, ancien président du Tribunal de Commerce de la Seine, régent de la Banque de France, et, depuis 1899, président du Conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

## LXXXII

*Sépulture Martin.*

A LA MÉMOIRE  
 DE JACQUES NAPOLÉON  
 MARTIN  
 MAIRE A ESTRÉES-S'-DENIS  
 ET SUPPLÉANT DE LA JUSTICE DE PAIX  
 DÉCÉDÉ LE 24 MARS 1870  
 DANS SA SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE.

## LXXXIII

*Sépulture Prévost.*

JEAN LOUIS  
 PRÉVOST  
 CHEVALIER  
 DE LA LÉGION D'HONNEUR  
 DÉCÉDÉ LE 26 MARS 1875  
 DANS SA 92<sup>e</sup> ANNÉE.  
 PRIEZ POUR LUI

A LA MÉMOIRE  
 DE  
 AMABLE PRÉVOST  
 ANCIEN JUGE DE PAIX  
 DE RESSONS-SUR-MATZ (OISE)  
 ET DE LA FÈRE (AISNE)  
 DÉCÉDÉ LE 30 SEPTEMBRE 1886  
 DANS SA 87<sup>e</sup> ANNÉE.  
 DE PROFUNDIS